



Assemblée générale

Distr. limitée
14 septembre 2018
Français
Original : anglais

Soixante-treizième session
Deuxième Commission

Organisation des travaux de la Deuxième Commission

Note du Secrétariat

Répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

1. Les questions renvoyées par l'Assemblée générale à la Deuxième Commission seront indiquées dans la note du Secrétariat ([A/C.2/73/1](#)). On trouvera des informations d'ordre général sur ces questions dans la liste annotée ([A/73/100](#) et [Add.1](#)).

Programme de travail

2. Le projet de programme de travail (voir annexe) a été établi compte tenu du paragraphe b) de l'article 99 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, de la décision 72/544 de l'Assemblée générale relative au programme de travail de la Deuxième Commission pour la soixante-treizième session, de l'ordre du jour provisoire de cette même session ([A/73/150](#)) et de la documentation disponible. Le nombre de séances suggéré pour le débat général sur les questions renvoyées à la Commission est dicté par l'expérience.

Liste des documents

3. On retiendra que l'additif à la présente note, à paraître ([A/C.2/73/L.1/Add.1](#)), contiendra la liste des documents présentés au titre des différents points de l'ordre du jour renvoyés à la Deuxième Commission.

Interventions des délégations

4. La liste des orateurs pour le débat général et les débats consacrés aux différents points de l'ordre du jour sera ouverte le lundi 17 septembre 2018. Dans sa décision 65/530, l'Assemblée générale a choisi de maintenir, au cours du débat général de la Deuxième Commission, les limites de temps de parole en vigueur, qui sont de sept minutes pour les États Membres s'exprimant en leur nom propre et de dix minutes pour les délégations parlant au nom d'un groupe d'États. Elle a décidé également de maintenir, selon qu'il conviendra, au cours des débats consacrés aux différents points de l'ordre du jour, les limites de temps de parole en vigueur, qui sont de cinq minutes pour les États Membres s'exprimant en leur nom propre et de sept minutes pour les délégations parlant au nom d'un groupe d'États.



Services de conférence et dispositions concernant les séances

5. Sauf indication contraire, les réunions de la Deuxième Commission auront lieu à 10 heures et à 15 heures dans la salle de conférence n° 2. L'Assemblée générale souligne que la ponctualité est de la plus grande importance pour que les travaux se déroulent de manière efficace et méthodique et que l'Organisation puisse faire des économies. À cet égard, il ne sera probablement plus nécessaire qu'au moins le quart des membres de la Commission soient présents pour qu'une séance puisse être déclarée ouverte et que le débat puisse avoir lieu.

Consultations

6. Suivant la pratique établie, les consultations serviront à formuler des observations générales sur les propositions et à les adopter *ad referendum*. Tous les travaux de rédaction s'effectueront dans le cadre de consultations informelles (sans interprétation ni autres services), sous la direction des coordonnateurs/facilitateurs désignés.

Rapport du Conseil économique et social

7. À l'alinéa c) du paragraphe 4, section D, de l'annexe à sa résolution [58/316](#), l'Assemblée générale a décidé que le point intitulé « Rapport du Conseil économique et social » serait intégralement examiné en séance plénière. Le Bureau a précisé que les sections du chapitre I du rapport qui relèvent de points de l'ordre du jour renvoyés aux grandes commissions seraient examinées par la commission compétente, l'Assemblée générale prenant la décision finale (voir [A/59/250/Add.1](#), par. 4).

Clôture des travaux de la Commission

8. Étant donné le nombre des séances allouées à la Deuxième Commission, il est proposé que celle-ci fixe au 29 novembre 2018 la date d'achèvement de ses travaux.

Annexe

Projet de programme de travail de la Deuxième Commission¹

Jeudi 4 octobre 2018

10 heures

Séance d'organisation

Semaine du 8 au 12 octobre 2018

Lundi 8 octobre

10 heures-13 heures

Discours liminaire

Ouverture du débat général

15 heures-18 heures

Débat général (*suite*)

Mardi 9 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Débat général (*suite*)

Mercredi 10 octobre

10 heures-13 heures

Débat général (*suite et fin*)

Point 21 : Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains et la Conférence des Nations Unies sur le logement et le développement urbain durable et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)

15 heures-18 heures

Réunion conjointe avec le Conseil économique et social²

Jeudi 11 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 18 : Questions de politique macroéconomique :

- a) **Commerce international et développement**
- b) **Système financier international et développement**
- c) **Soutenabilité de la dette extérieure et développement**

¹ Les numéros attribués aux points de l'ordre du jour figurant dans le présent projet de programme de travail sont ceux de l'ordre du jour provisoire de la soixante-treizième session de l'Assemblée générale (A/73/150).

² Une note de cadrage sera publiée sur le site Web de la Commission (www.un.org/en/ga/second/73/events.shtml).

- d) Promotion de la coopération internationale dans les domaines de la lutte contre les flux financiers illicites et du renforcement des bonnes pratiques en matière de recouvrement des avoirs pour favoriser le développement durable**

Point 19 : Suivi et mise en œuvre des textes issus des Conférences internationales sur le financement du développement (examen conjoint)

Vendredi 12 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 26 : Développement agricole, sécurité alimentaire et nutrition

17 heures : heure limite pour le dépôt des projets de proposition au titre du point 21

Semaine du 15 au 19 octobre 2018

Lundi 15 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 20 : Développement durable :

- a) Mise en œuvre d'Action 21, du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et des textes issus du Sommet mondial pour le développement durable et de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable**
- b) Suivi et application des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa) et de la Stratégie de Maurice pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement**
- c) Réduction des risques de catastrophe**
- d) Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures**
- e) Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique**
- f) Convention sur la diversité biologique**
- g) Rapport de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement du Programme des Nations Unies pour l'environnement**
- h) Harmonie avec la nature**
- i) Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable**
- j) Lutte contre les tempêtes de sable et de poussière**

Mardi 16 octobre

10 heures-13 heures

Point 20 : Développement durable [y compris les alinéas a) à j)] (suite)

15 heures-18 heures

Manifestation parallèle³

17 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 26

Mercredi 17 octobre

10 heures-13 heures et 15 heures-18 heures

Point 24 : Élimination de la pauvreté et autres questions liées au développement :

- a) **Activités relatives à la troisième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2018-2027)**
- b) **Coopération pour le développement industriel**

Vendredi 19 octobre

10 heures-13 heures

Point 22 : Mondialisation et interdépendance :

- a) **Mondialisation et interdépendance**
- b) **Migrations internationales et développement**

15 heures-18 heures

Point 17 : Les technologies de l'information et des communications au service du développement durable

17 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 24 et de ses alinéas a) et b)

Semaine du 22 au 26 octobre 2018

Lundi 22 octobre

10 heures-13 heures

Point 23 : Groupes de pays en situation particulière :

- a) **Suivi de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés**
- b) **Suivi de la deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays en développement sans littoral**

15 heures-18 heures

Point 25 : Activités opérationnelles de développement :

- a) **Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies**
- b) **Coopération Sud-Sud pour le développement**

17 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 18 et de ses alinéas a) à d) et du point 19

³ Une note de cadrage sera publiée sur le site Web de la Commission (www.un.org/en/ga/second/73/events.shtml).

Mardi 23 octobre

10 heures-13 heures

Point 25 : Activités opérationnelles de développement, alinéas a) et b) (suite et fin)

Point 27 : Vers des partenariats mondiaux

15 heures-18 heures

Manifestation parallèle⁴

17 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre des points 17 et 22 et des alinéas a) et b) de ce dernier

Mercredi 24 octobre

10 heures-13 heures

Dialogue avec les secrétaires exécutifs des commissions régionales

15 heures-18 heures

Point 65 : Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le Territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles

17 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 20, alinéas a) à d), et du point 23, alinéas a) et b)

Jeudi 25 octobre

17 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 25, alinéas a) et b), et du point 27

Vendredi 26 octobre

17 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 65

Semaine du 29 octobre au 2 novembre 2018

Lundi 29 octobre

17 heures : heure limite de dépôt des projets de proposition au titre du point 20 et de ses alinéas e) à j)

Semaine du 5 au 9 novembre 2018⁵

Mardi 6 novembre

10 heures-13 heures

Présentation de projets de proposition et décisions les concernant

⁴ Une note de cadrage sera publiée sur le site Web de la Commission (www.un.org/en/ga/second/73/events.shtml).

⁵ La Conférence des Nations Unies pour les annonces de contributions aux activités de développement et la Conférence pour les annonces de contributions de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture en faveur du Programme alimentaire mondial se tiendront le lundi 5 novembre 2018.

Jeudi 8 novembre

10 heures-13 heures

Présentation de projets de proposition et décisions les concernant

Semaine du 12 au 16 novembre 2018

Mardi 13 novembre

10 heures-13 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Jeudi 15 novembre

10 heures-13 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Semaine du 19 au 23 novembre 2018

Mardi 20 novembre

10 heures-13 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Mercredi 21 novembre

10 heures-13 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Semaine du 26 au 30 novembre 2016

Mardi 27 novembre

10 heures-13 heures

Point 138 : Planification des programmes

Décisions relatives aux projets de proposition

Mercredi 28 novembre

15 heures-18 heures

Point 124 : Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale

Décisions relatives aux projets de proposition

Jeudi 29 novembre

10 heures-13 heures

Décisions relatives aux projets de proposition

Clôture des travaux de la Deuxième Commission
